



INFORMATIONS À LA POPULATION

JUILLET 2022

MUNICIPALITÉ



Nous voilà arrivé·e·s au terme d'une première année de législature et avant de vous souhaiter un bel été, la Municipalité tient à vous communiquer quelques informations.

Lors du dernier Conseil général qui a eu lieu le 15 juin 2022, deux préavis ont été présentés et acceptés, soit : le préavis relatif au **rapport de gestion et aux comptes 2021** et le second préavis pour l'adoption du **règlement communal concernant l'utilisation de caméras de vidéosurveillance dissuasive**. Face à la recrudescence d'incivilités commises sur le territoire communal, la Municipalité envisage en effet l'installation de tels systèmes aux endroits sensibles. Une fois toutes les démarches légales effectuées, un tel dispositif pourrait ainsi être installé à l'écopoint (Moloks) de la Rue de la Maison de Ville. Il ne s'agira en aucun cas d'effectuer une surveillance 24h/24, mais de disposer, le cas échéant, d'images permettant d'identifier les éventuels contrevenants.

La Municipalité a également profité de cette séance pour présenter son **programme de législature 2021-2026**, élaboré au début de l'année. Tous ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la Commune.



www.bretigny.ch/municipalite

www.bretigny.ch/rapports-de-gestion-et-preavis-municipaux



Le greffe municipal sera fermé **du 9 juillet au 7 août 2022** et le Contrôle des habitants **du 4 au 25 juillet 2022** (réouverture le mardi 26 juillet à 9h). En cas d'urgence, nous vous prions de prendre contact avec le syndic ou les membres de la Municipalité (coordonnées disponibles sur notre site internet www.bretigny.ch).

Pour les cartes d'identité ou les passeports, vous pouvez vous adresser directement au Centre de Biométrie à Lausanne.



Nous profitons de rappeler que la Municipalité se tient très volontiers à disposition pour vos demandes ou interrogations.

Toutefois et afin de garantir un meilleur suivi des dossiers, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir utiliser les **voies officielles de communication**, à savoir :

- Courrier postal à l'administration
- Courrier électronique à *administration@bretigny.ch*, avec copie au municipal en charge
- Téléphone à l'administration au 021 731 25 74

Les SMS, messages What'App directement adressés aux municipaux sont à utiliser parcimonieusement, en cas d'urgence ou lors de la fermeture de l'administration, par exemple.

RC 501

Comme vous l'aurez constaté, les travaux de la RC 501 arrivent à leur terme, avec plusieurs mois d'avance sur le planning prévu initialement. Ainsi, nous vous annonçons que la route située entre Cugy et Bottens sera à nouveau entièrement ouverte à la circulation **au plus tard le 15 juillet 2022**. Les bus continueront à circuler par le chemin du Chalet Saboton jusqu'au vendredi 29 juillet 2022. Ce dernier restera fermé à la circulation (excepté pour les riverains) jusqu'en septembre, afin de permettre la remise en place des ralentisseurs. Nous tenons à remercier vivement la population pour sa patience et sa compréhension durant ces deux années de chantier.

DÉFIBRILLATEUR

Dans le but de former des personnes à l'utilisation du défibrillateur installé en 2020 à l'entrée principale du Collège de l'Ancien battoir, un atelier de sensibilisation a été organisé le 19 mai dernier. A l'issue de cette soirée, une trentaine de participant·e·s se sont inscrit·e·s pour la suite de la formation. La Municipalité tient à saluer et remercier les personnes qui se sont portées volontaires pour devenir premiers répondants



et ainsi intervenir sur le territoire de notre commune en cas de nécessité.

PLAN CANICULE

Comme chaque année, des mesures spéciales ont été mises en place dans tout le canton, pour que les personnes de 75 ans et plus qui ne sont pas suivies par des institutions socio-sanitaires, bénéficient du système de visites communautaires, dont le but est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de la chaleur sur la santé.

Notre Commune a ainsi mis en place son **Plan canicule** et nous remercions sincèrement Mesdames

Cathy Mooser et Miriam Sufrin, qui se tiennent à disposition et se sont déjà chargées, lors de l'épisode caniculaire du mois de juin, d'appeler les personnes concernées et/ou de leur rendre visite.

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

ESPACES VERTS ET FORÊTS

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou de les élaguer. Ils ne doivent ni empiéter sur le domaine public, ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins. Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le **code rural et foncier** et le **règlement d'application de la loi sur les routes**.



Plus d'informations sur www.vd.ch (*arbres et haies*)

L'association *Nos Forêts Mèbre-Talent* vous propose un nouveau podcast sur le thème « Pourquoi des forêts de protection en plaine ». La forêt remplit des rôles précieux pour tous les êtres vivants : production de bois, réservoir de biodiversité, espace de détente, embellissement du paysage et – rôle essentiel – la protection. Pourquoi ? Que protège-t-on ? Et comment les forestiers interviennent-ils pour renforcer la protection ?



Pour écouter le podcast, rendez-vous sur www.mebre-talent.ch!

TALENTS SOLIDAIRES (anciennement Villages solidaires)

Le 13 mai dernier, durant l'inauguration du lieu de rencontre **Le Local** situé à Cugy, le nouveau nom choisi par le groupe habitants pour le projet a été dévoilé. Villages solidaires devient donc **Talents solidaires** et c'est désormais sous ce nouveau patronyme que les informations seront diffusées.

Durant l'été, le programme des activités sera quelque peu allégé, mais le café-local restera ouvert tous les vendredis de 9h30 à 11h30. Le calendrier des activités mensuelles est disponible sur le site internet de la Commune.

A noter que **du 23 septembre au 2 octobre 2022**, une quinzaine d'artistes de Bretigny-sur-Morrens et Cugy, tous amateurs, donneront à voir leurs œuvres (peinture, sculpture, photographie) lors d'une **exposition collective à la Fondation Echaud à Cugy**. Horaires : tous les après-midi de 14h00 à 18h00.

VERNISSAGE

Vendredi
23 septembre 2022
de 17h à 20h
(ouvert à toutes et tous)

A VOS AGENDAS !

Retrouvez ci-dessous les prochaines activités et événements.

Date	Association	Activité	Lieu
Lundi 1 ^{er} août	Société de développement	Fête nationale	Terrain de foot
Vendredi 9 et Samedi 10 septembre	Jeunesse	Wild Party	Lisière de forêt
Samedi 10 septembre	LudoBib	Journée portes ouvertes	LudoBib
Dimanche 11 septembre	ManifABret	BikeABret	Terrain de foot
Vendredi 23 septembre	Talents solidaires	Vernissage exposition collective	Fondation Echaud à Cugy
Vendredi 30 septembre	LudoBib	Soirée jeux	LudoBib
Vendredi 30 septembre	Talents solidaires	Rendez-vous débat	Grande salle



D'autres dates à venir ! Pour rester informé·e·s, consultez l'agenda sur www.bretigny.ch/agenda ou l'application **OiOiweb**.



La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous adresse ses salutations estivales.